



NAGELMACKERS

**RAPPORT 2025
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES ACTIONNAIRES DE LA
BANQUE NAGELMACKERS S.A.**
(IFRS)

Private banking since 1747



LETTRE DU CEO

L'exercice 2025 restera une année charnière pour Nagelmackers, conjuguant une transformation en profondeur et des performances commerciales et financières solides.

Une dynamique commerciale soutenue sur le cœur de métier Private Banking

En 2025, le Private Banking a constitué le principal moteur de notre développement commercial. Dans un contexte de clarification stratégique et de recentrage sur nos priorités, les encours d'investissements hors bilan de notre clientèle Private ont progressé de près de 10%, traduisant la confiance renouvelée de nos clients et la pertinence de notre proposition de valeur.

Parallèlement, Nagelmackers a poursuivi son rôle d'accompagnement global auprès de sa clientèle Personal & Private Banking, en soutenant leurs projets de vie et d'investissement à travers l'octroi d'un peu plus de 350 millions d'euros de nouveaux crédits.

L'année 2025 a également confirmé l'importance stratégique de notre clientèle institutionnelle. Nous avons continué à les accompagner tant dans leurs projets d'investissement que dans leurs besoins en matière de solutions de paiement, consolidant ainsi des relations durables et à forte valeur ajoutée.

Une intégration au sein d'un leader bancaire européen

L'année 2025 marque une étape historique pour Nagelmackers. Pour la première fois en trente ans, la banque rejoint un groupe bancaire d'envergure internationale. Depuis mars 2025, Nagelmackers est intégrée au Groupe CENORBANK, groupe bancaire basé à Lille, lui-même composante du Groupe BPCE, l'un des leaders bancaires européens.

Tout en préservant son identité, son ancrage local et son centre de décision

en Belgique, Nagelmackers bénéficie désormais de la solidité financière, de l'expertise et des capacités d'investissement d'un acteur européen de premier plan.

Pour nos clients, cette intégration ouvre la perspective d'un accès à une offre plus complète, plus robuste et encore plus performante. Pour nos collaborateurs, elle inaugure un nouveau chapitre, avec des opportunités élargies au sein d'un groupe d'envergure et une vision stratégique inscrite dans le long terme.

Cette nouvelle phase s'est accompagnée d'un renouvellement de notre gouvernance. Les instances de direction sont désormais composées de plusieurs nouveaux dirigeants, reconnus pour leur expertise des marchés bancaires belge et européen.

Un plan stratégique 2030 comme socle de notre transformation

Avec l'appui d'un actionnaire bancaire de long terme, l'année 2025 a été consacrée à la définition de nos ambitions à l'horizon 2030. Ce chantier stratégique a constitué le premier grand projet d'entreprise mené depuis plusieurs années, mobilisant près d'un collaborateur sur deux.

Notre ambition est désormais clairement affirmée : Nagelmackers est une banque dédiée au développement patrimonial de sa clientèle Personal & Private Banking. Une banque capable d'accompagner l'ensemble des projets de vie de ses clients – des opérations bancaires du quotidien au financement de projets structurants, jusqu'aux solutions d'investissement les plus performantes.

Fidèle à son ADN, forgé depuis plus de 275 ans, Nagelmackers place la relation humaine et la proximité au cœur de son modèle.

Dans cette perspective, plusieurs initiatives structurantes ont été engagées dès 2025 :

- La mise en place d'une organisation

interne simplifiée, favorisant la clarté des responsabilités et la lisibilité managériale.

- L'accélération de notre transformation IT, renforcée par l'intégration à l'écosystème technologique de notre nouvel actionnaire.
- La conclusion d'un partenariat stratégique avec DNCA, société de gestion européenne de premier plan, avec l'ambition de lui déléguer notre activité de gestion de mandats discrétionnaires afin d'offrir à nos clients l'expertise et la performance d'un acteur reconnu.

Des investissements structurants au service de la performance de long terme

L'exercice 2025, marqué par une transformation structurante de la banque, se clôture sur une performance financière en ligne avec nos objectifs. Le résultat sous-jacent (hors coûts de transformation et avant impôts), excède 20 millions d'euros, porté par l'amélioration de la marge nette d'intérêts clientèle et par la progression des commissions liées à la gestion d'actifs, traduisant la solidité de notre modèle commercial. Les charges ont été maîtrisées et conformes au budget établi. Des investissements significatifs ont été réalisés, principalement dans le domaine IT, afin de renforcer durablement la performance et la compétitivité de notre modèle au bénéfice de nos clients.

En synthèse, 2025 aura été une bonne année à plus d'un titre. Tout en préservant un bon niveau de performance commerciale et financière, Nagelmackers a engagé une transformation en profondeur : gouvernance renouvelée, intégration au sein d'un leader bancaire européen et investissements structurants. Autant de fondations solides pour assurer, dans la durée, la création de valeur au service de nos clients, de nos collaborateurs et de notre actionnaire.

Peggy Brione

L'intégration de Nagelmackers au sein de CENORBANK constitue un puissant levier d'accélération de son développement en Belgique, sur son marché cœur du Personal et du Private Banking, et sa clientèle institutionnelle. En s'appuyant sur ses fondamentaux commerciaux et financiers solides, nous nous inscrivons dans une trajectoire de croissance ambitieuse pour Nagelmackers. Notre groupe lui apporte les moyens de renforcer la qualité de service offerte à ses clients, tout en leur faisant bénéficier des synergies avec nos activités corporate développées en Belgique depuis plus de dix ans, ainsi qu'avec nos activités de banque privée menées dans les Hauts-de-France. Cette opération illustre pleinement la pertinence et la robustesse de notre modèle de développement régional transfrontalier.

Laurent Roubin

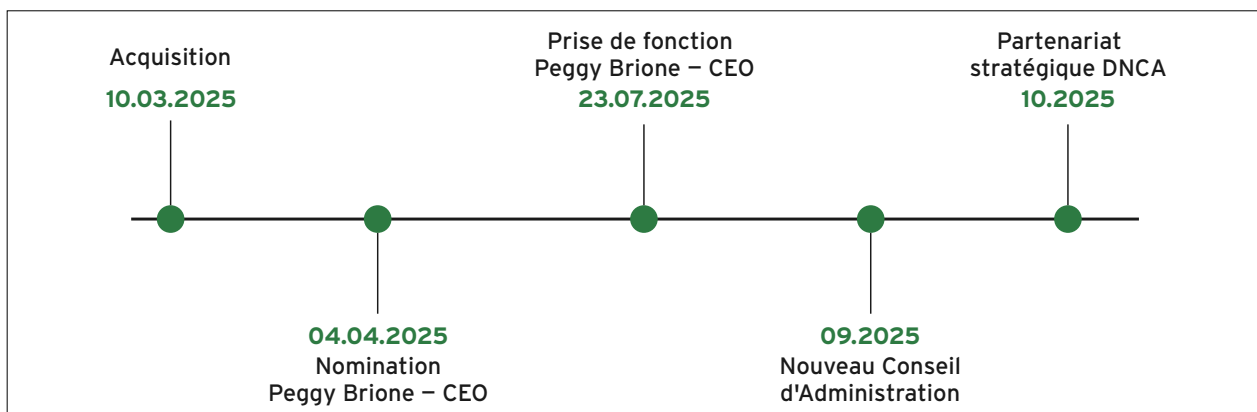


TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DU CEO	2
CHIFFRES CLÉS	5
RÉSULTATS COMMERCIAUX	6
RÉSULTATS FINANCIERS	8
ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX	11
SOLVABILITÉ/LIQUIDITÉ	13
RISQUES, INCERTITUDES ET POLITIQUE DE RISQUE	15
GOVERNANCE D'ENTREPRISE	19
<i>CENORBANK, notre actionnaire</i>	20
<i>Conseil d'administration</i>	21
<i>Comité des risques</i>	22
<i>Comité d'audit</i>	22
<i>Comité de nomination</i>	22
<i>Comité de rémunération</i>	23
<i>Nos administrateurs</i>	23
<i>Bonne gouvernance</i>	23
<i>Événements postérieurs à la date du bilan</i>	23
<i>Parcours des administrateurs de la banque</i>	24
AUTRES MENTIONS LÉGALES	30

CHIFFRES CLÉS

PORTEFEUILLE

8,9 Md

AVOIRS CONFIÉS
(BILAN + HORS BILAN)

5,2 Md

ACTIFS HORS BILAN CLIENTS
SOUS GESTION

3,7 Md

PORTEFEUILLE DÉPÔTS
CLIENTS

PORTEFEUILLE PRÊTS CLIENTS

2,6 Md

LIQUIDITÉ

237%

RATIO DE COUVERTURE DES
LIQUIDITÉS (LCR)
(min. légal 100 %)

SOLVABILITÉ

472 M

CAPITAL COMMUN NIVEAU 1

RATIO D'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

29,3%

(AVANT INCLUSION DU
RÉSULTAT DE L'EXERCICE)

ORGANISATION

373

COLLABORATEURS

21

AGENCES SALARIÉES

26

AGENCES INDÉPENDANTES

RÉSULTAT NET PUBLIÉ

7,4 M

(RÉSULTAT COMPTABLE)

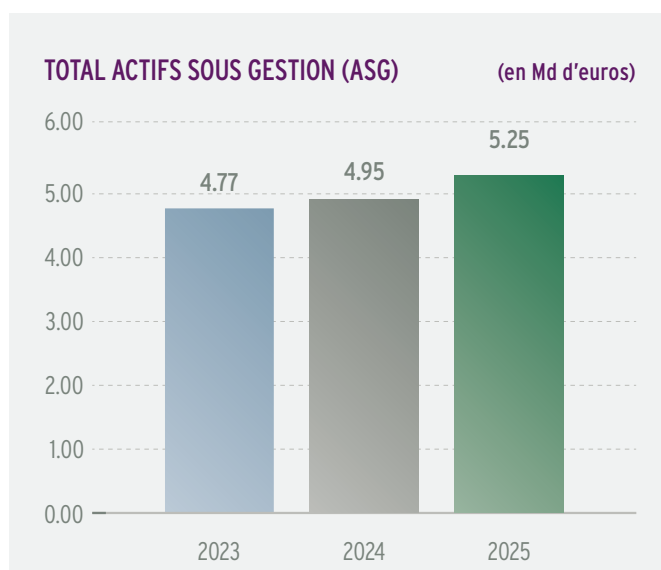
RÉSULTAT SOUS-JACENT*

20,3 M

* HORS COÛTS DE
TRANSFORMATION (AVANT
IMPÔTS)



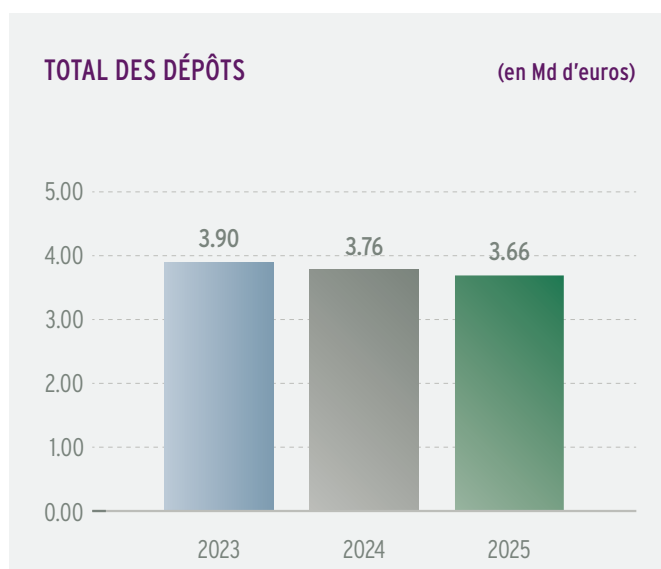
RÉSULTATS COMMERCIAUX



Fin 2025, le total des avoirs confiés auprès de Nagelmackers s'élevait à 8,9 milliards EUR, ce qui représente un niveau stable par rapport à 2024 dans un contexte d'intégration et de transformation de la banque.

Le portefeuille hors bilan a augmenté de 6%, soit une progression de 294 millions d'euros, portée à la fois par la nouvelle production et par une évolution favorable des marchés financiers. Dans ce contexte, la banque a poursuivi le recentrage de ses initiatives commerciales sur ses activités d'investissement et de gestion d'actifs, en ciblant prioritairement sa clientèle Personal & Private Banking.

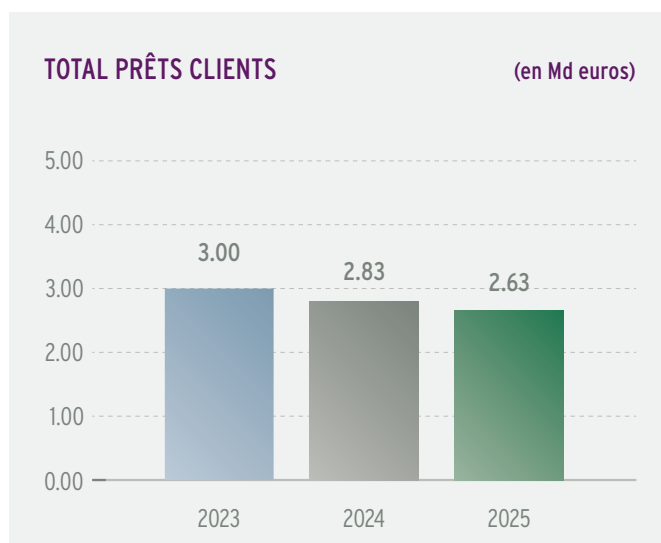
Les portefeuilles de dépôts et de crédits ont reculé respectivement de 3% et 7%.



Bien que la production de crédits, supérieure à 350 millions d'euros, ait progressé de 25% par rapport à 2024, elle demeure insuffisante pour maintenir le portefeuille à son niveau.

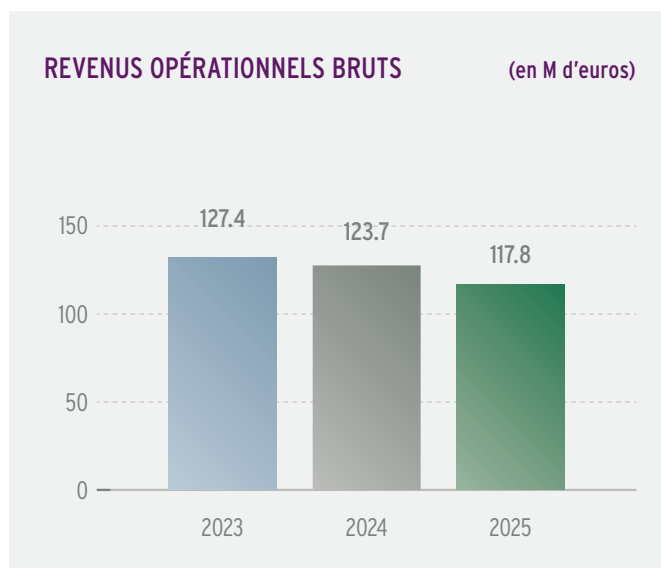
Nagelmackers entend poursuivre son rôle d'accompagnement global auprès de sa clientèle Personal & Private Banking, en couvrant l'ensemble de leurs besoins financiers, tant privés que professionnels, à chaque étape de leur vie. Dans cette perspective, la banque vise à poursuivre et accélérer la dynamique de croissance de sa production de crédits.

Par rapport à la fin 2024, le portefeuille de dépôts a diminué de 3%, la banque ayant fait le choix stratégique d'adopter une politique de taux moins agressive.





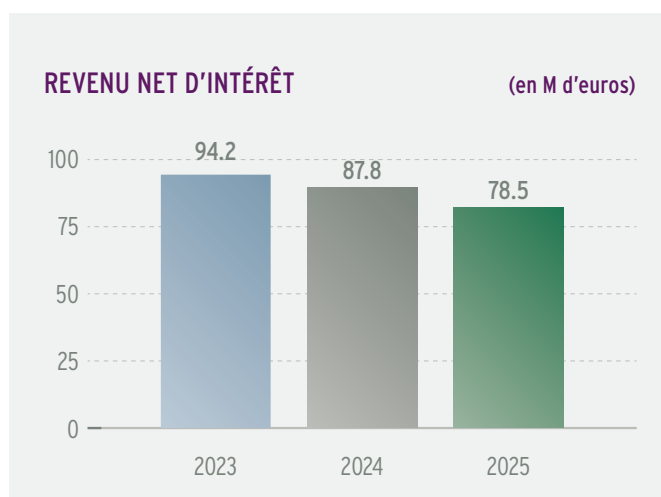
RÉSULTAT FINANCIER



Les revenus opérationnels bruts, liés aux activités de crédits, dépôts et gestion d'actifs, s'élevaient à 118 millions EUR, soit une baisse de 5% par rapport à 2024 (124 millions EUR).

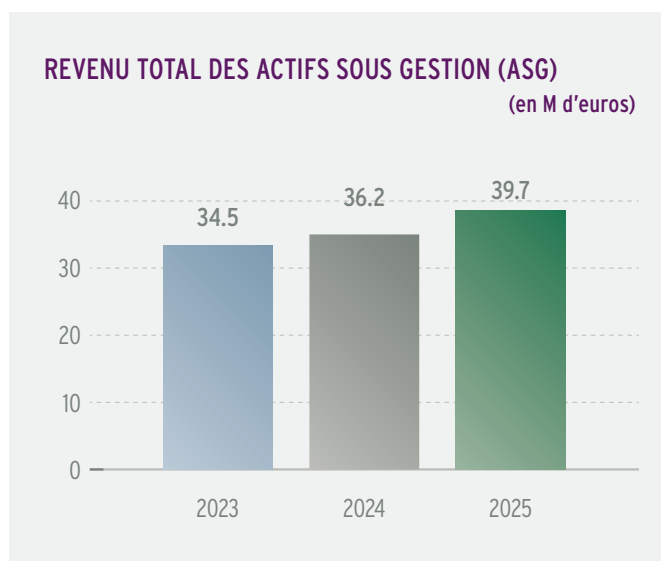
La diminution observée s'explique principalement par un recul des revenus nets d'intérêts, en lien avec l'évolution de la marge financière dans un contexte de baisse des taux, impactant notamment les placements interbancaires, le portefeuille d'investissement et les instruments de couverture. À l'inverse, les revenus nets d'intérêts issus de la clientèle enregistrent une progression significative, soutenue par un effet de taux favorable sur le coût de la collecte.

Au total, les revenus nets d'intérêts s'établissent à 78,5 millions EUR en 2025, contre 87,8 millions EUR en 2024.



Les revenus nets de commissions ont augmenté de 9% par rapport à l'exercice précédent. Les orientations stratégiques ont permis d'augmenter les revenus récurrents de commissions générés par son portefeuille hors bilan de 5%. En 2025, les revenus de commissions liés aux actifs sous gestion ont atteint 39,7 millions EUR, soit une augmentation de 10% comparée à 2024.

Compte tenu de l'impact des éléments non opérationnels, notamment le résultat réalisé sur les actifs financiers et la comptabilité de couverture, qui s'établit à -3,6 millions EUR (contre -4,9 millions EUR en 2024), le produit net bancaire total de la banque ressort à 114 millions EUR, contre 119 millions EUR en 2024.



Fin 2025, Nagelmackers employait 373 collaborateurs, contre 379 collaborateurs fin 2024. Le coût total du personnel pour l'année 2025 s'élève à 53,7 millions EUR, comparé à 46,1 millions EUR en 2024. Ce chiffre comprend les salaires, mais aussi tous les autres types de coûts liés au personnel.

L'augmentation importante par rapport à 2024 est principalement liée à plusieurs initiatives structurantes qui ont été engagées en 2025 dans le cadre de la transformation de la banque, suite au rachat par son nouvel actionnaire et du partenariat envisagé avec DNCA dans le cadre de la délégation de la gestion des mandats discrétionnaires.

Les frais généraux sont en hausse de 19% par rapport à 2024, reflétant les investissements engagés dans le cadre de la transformation et du développement de la banque.

Hors amortissements, ils s'établissent à 41,7 millions EUR, contre 34,6 millions EUR en 2024. Les amortissements et dépréciations progressent également, atteignant 7,9 millions EUR (+23%).

Les taxes bancaires ont fortement augmenté par rapport à 2024 et représentent 10% du total des coûts d'exploitation.

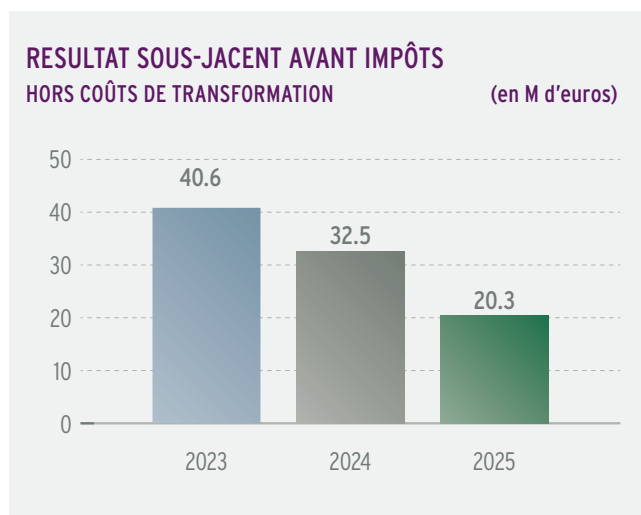
La hausse des coûts a eu un effet défavorable sur notre coefficient d'exploitation (hors coûts de transformation), qui s'établit à 83%, contre 73% en 2024.

En ce qui concerne le coût du risque, celui-ci se traduit par un produit net de 1,4 million EUR en 2025, contre 1 million EUR en 2024. Cette évolution s'explique principalement par des reprises de provisions, notamment en stage 2, dans un contexte d'amélioration des perspectives économiques et de réduction du portefeuille de crédits, ainsi que par la qualité globale du profil de risque.

L'exercice 2025, marqué par une transformation structurante de la banque, se solde par un résultat net après impôts de 7,4 millions EUR, contre 22,7 millions EUR en 2024.

Hors coûts de transformation, le résultat s'élève à 20,3 millions EUR avant impôts et à 13,5 millions EUR après impôts, reflétant une performance conforme aux prévisions de la banque.

Le rendement des capitaux propres (hors coûts de transformation) s'élève à 3% pour l'année 2025.





ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

LA DURABILITÉ COMME PARTIE INTÉGRANTE DE L'ADN DE BANQUE NAGELMACKERS

En 2025, Nagelmackers a franchi une étape importante dans l'intégration de l'ESG au sein de son organisation. Conformément à son plan stratégique, une feuille de route claire a été définie, avec pour objectif central d'ancrer structurellement la durabilité dans l'ADN de la banque.

En avril 2025, le Conseil d'Administration a formellement approuvé la vision et la stratégie ESG, articulées autour du principe : « Préserver la prospérité pour les générations futures ». Cette vision repose sur trois piliers stratégiques :

- Environnemental : réduire l'empreinte environnementale propre de la banque et accompagner activement ses clients dans leur transition climatique.
- Social : promouvoir l'éducation financière, renforcer des relations durables avec les clients et les fournisseurs, et veiller au bien-être des collaborateurs.
- Gouvernance : encourager la diversité et l'inclusion et ancrer des pratiques de banque responsable dans l'ensemble des activités.

L'année 2025 a été principalement consacrée à la sensibilisation et à la mise en place de bases solides en vue des actions ESG futures. Un accent particulier a été mis sur le développement des connaissances internes, en tant que levier essentiel de transformation durable.

Tout au long de l'année, diverses initiatives ont été mises en place pour soutenir cette dynamique. Une conférence sur le climat a notamment été organisée avec des scientifiques de renom, apportant des éclairages sur les causes et les conséquences du changement climatique. Des ateliers sur la biodiversité et la consommation responsable ont également été proposés.

Par ailleurs, des journées dédiées à la durabilité ont été organisées au sein du réseau commercial, afin de renforcer l'intégration des enjeux ESG dans la relation client.

Le bien-être des collaborateurs a également fait l'objet d'une attention particulière. Une semaine entière a été consacrée à la santé et au bien-être, avec des conférences et activités autour de la nutrition, de la résilience mentale et de l'activité physique.

Finalement la banque a initié une première démarche visant à cartographier son empreinte carbone sur les périmètres scope 1 - 2 - 3, afin de définir plus précisément sa trajectoire vers le Net Zero. Par ailleurs, la banque veille à intégrer systématiquement, dans ses processus décisionnels, l'évaluation des impacts environnementaux potentiels - qu'ils soient positifs ou négatifs. Cette approche permet de poser des bases solides pour l'ancrage des principes ESG dans le fonctionnement opérationnel de l'organisation.

L'engagement de Nagelmackers en matière de durabilité repose sur la conviction que la banque peut et doit générer un impact positif pour l'ensemble de ses parties prenantes, tant internes qu'externes. A ce titre, tant le plan stratégique que la vision à long terme de la banque intègrent tous deux les enjeux ESG.



SOLVABILITÉ

LIQUIDITÉ

SOLVABILITÉ

Le capital propre de la banque est entièrement constitué de Common Equity Tier 1. Les ratios de solvabilité, calculés selon le CRR III – approche standardisée – atteignent 29,3% contre 24,9% en 2024, dépassent largement les exigences minimales du Pilier I comme du SREP. La majeure partie des exigences en capital est liée au risque de crédit.

Dans le cadre de l'ICAAP (Internal Capital Assessment Process), la banque a développé un processus permettant d'évaluer qualitativement et quantitativement l'ensemble des facteurs de risque. L'ICAAP démontre que la réserve de capital réglementaire de la banque couvre largement le capital économique requis.

LIQUIDITÉ

La banque satisfait largement au LCR (Liquidity Coverage Ratio) grâce à ces réserves, et nous avons observé un LCR de 237% en fin d'année, comparé au niveau minimum réglementaire de 100%. La banque présente également un NSFR (Net Stable Funding Ratio) solide de 150%, ce qui illustre sa position de liquidité saine. Le respect des ratios de liquidité (limites externes et internes) est toujours pris en compte lors de l'élaboration des budgets pluriannuels.

Ces deux éléments démontrent l'excellente solidité financière de Banque Nagelmackers, tant d'un point de vue économique que réglementaire, en attestant de sa capacité à maintenir des niveaux de liquidité confortables, à respecter durablement les exigences prudentielles et à assurer sa stabilité.



RISQUES, INCERTITUDES ET POLITIQUE DE RISQUE

RISQUES, INCERTITUDES ET POLITIQUE DE RISQUE *

Par essence, l'activité bancaire implique l'acceptation et la gestion des risques.

Les risques couvrent tous les événements susceptibles d'avoir un impact négatif sur la réalisation des objectifs et des résultats de l'entreprise. La gestion des risques est un processus holistique qui implique l'ensemble de la banque.

Le Conseil d'Administration (CA) est responsable, en dernier ressort, de la politique de gestion des risques de la banque et définit, à ce titre, l'appétence au risque. Cette appétence correspond à la définition générale du type et du niveau de risque que la banque est prête à accepter ou à tolérer pour atteindre ses objectifs stratégiques. Elle est ainsi alignée sur le modèle économique de la banque. Lors de sa détermination, l'appétence au risque tient également compte de celle du groupe CENORBANK.

Le Comité de direction (ExCo) soutient le Conseil d'Administration en mettant en oeuvre un cadre de gestion des risques, comprenant la définition des rôles et responsabilités, des politiques, des procédures, des limites de risque et des mesures de contrôle.

* « Risque » au sens de l'art. 3:32 du Code des sociétés et associations.

Le concept des **trois lignes de défense** est utilisé pour déployer la gestion des risques dans l'ensemble de la banque :

- La première ligne de responsabilité en matière de gestion des risques incombe au business. Les départements commerciaux et opérationnels sont principalement responsables de la gestion quotidienne des risques, conformément aux politiques, procédures et dispositifs de contrôle de la banque.

Dans le cadre de l'intégration au sein du Groupe CENORBANK, Nagelmackers a mis en place un dispositif de contrôle permanent. Ces contrôles permanents portent à la fois sur la conception et sur la mise en oeuvre effective des procédures de contrôle, et sont réalisés sur une base trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

- L'objectif du département de gestion des risques, en tant que deuxième ligne de défense, est d'acquiescer une compréhension approfondie de l'ensemble des risques auxquels la banque est exposée dans le cadre de ses activités. La deuxième ligne de défense évalue et challenge également la gestion des risques assurée par la première ligne, et elle est responsable de la promotion et du renforcement de la culture du risque au sein de la banque.

La deuxième ligne de défense inclut également la fonction de compliance, dont l'objectif est de prévenir l'exposition de la banque aux risques liés à la LBC/FT, à MiFID ou à d'autres risques de conformité, ainsi que toute atteinte à sa réputation en cas de non-respect de la législation applicable ou de règles internes.

- La troisième ligne de défense (audit interne) garantit au Conseil d'Administration que l'ensemble de l'environnement de contrôle interne est efficace et que les politiques et processus sont en place, fonctionnent correctement et sont appliqués de manière cohérente.

Les chartes définissent la collaboration, la coordination et la supervision fonctionnelle exercées par les fonctions de contrôle interne du groupe.



Des **comités spécialisés** ont été créés pour les principaux domaines de risque. Ils réunissent les responsables de la gestion des risques de première ligne, les fonctions de contrôle, des membres de l'ExCo ainsi que des représentants seniors des fonctions de contrôle du groupe. Ces comités servent de forums pour l'échange d'informations, le reporting, la sensibilisation, le conseil, la prise de décision et le suivi des mesures correctrices liées aux questions de risque et de contrôle.

Ils sont alignés sur la structure des comités de groupe afin d'améliorer la circulation de l'information et de renforcer les synergies. Ils se réunissent chaque mois ou chaque trimestre pour superviser et ajuster le cadre de gestion des risques et de contrôle de la banque, chacun avec un domaine d'attention spécifique :

- Comité ALM : pilotage du mix commercial des produits et de la tarification, du risque de taux, du risque de liquidité, du risque de crédit (risque de contrepartie) dans le portefeuille obligataire et vis-à-vis des contreparties bancaires, ainsi que du risque de change.
- Executive Risk Committee : cadre général d'appétence au risque, cartographie macro-risques, politique de risque à haut niveau, risque de crédit au niveau du portefeuille de crédits et dispositifs de délégation de crédit, ainsi que des facteurs de risque ESG.

- Comité de coordination du Contrôle interne et de la Compliance : cadre de contrôle permanent, risque opérationnel, risque de fraude, risques liés aux prestataires externes, risques ICT et cyber, risques de continuité, risques liés aux nouveaux produits et projets, risques de conformité et d'intégrité (dont AML, MiFID, GDPR).
- Comité d'outsourcing : organe de décision chargé de piloter et de superviser l'ensemble des activités d'externalisation, en conformité avec les exigences légales applicables et les normes du groupe.

En plus de ces comités tactiques et décisionnels, il existe des comités plus opérationnels, en particulier pour la gestion quotidienne du portefeuille de crédits : le Comité national du crédit, responsable de l'approbation et de l'évaluation des (grands) prêts, et le Comité Watchlist, chargé du suivi, de la gestion et des provisions relatives aux (grands) prêts sous-performants ou non productifs.

Nagelmackers a mis en place un **processus annuel d'identification** des risques afin de recenser et d'évaluer les différents risques et sous-risques auxquels la banque peut être exposée, y compris les nouveaux risques émergents. Ce processus aboutit à des évaluations de risques détaillées et à une cartographie macro-risques, élaborées conformément à la méthodologie du groupe.

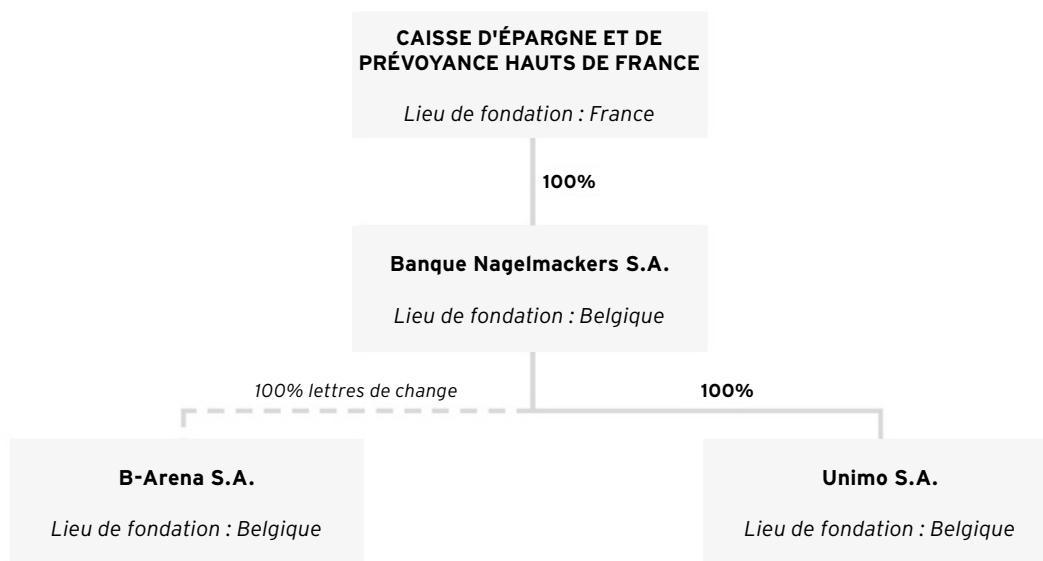
Les tests de stress constituent un élément essentiel du processus d'identification, de suivi et de définition des limites de risques chez Nagelmackers. Un large éventail de tests de stress est réalisé, tant pour les différents risques individuellement que sous forme de tests de stress intégrés.

Les scénarios de stress portent soit sur les tests réglementaires, soit sur des calibrations internes alignées sur le profil de risque propre de la banque. Les scénarios sont basés sur des données historiques ou conçus comme des tests de stress hypothétiques, avec différents niveaux de sévérité allant de situations plausibles à des conditions extrêmement sévères.



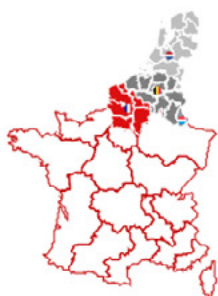
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

CENORBANK, NOTRE ACTIONNAIRE



Nagelmackers est une filiale à 100% de Caisse d'Épargne Hauts de France, elle-même constitutive de CENORBANK Group.

Une banque solide, proche de ses clients et des territoires



L'une des 15

CAISSE D'ÉPARGNE
régionale couvrant
le nord de la **France**
et le **Bénélux**.



The head office of CENORBANK in the heart of Lille

3 400 collaborateurs au service des clients à travers

- particuliers
- entreprises
- institutions
- associations

Chiffres 2025

865M€ Produit net bancaire	206M€ Résultat net
≈ 15% hors de France	24,7% Ratio de solvabilité CET1
34Md€ Encours de crédits	57Md€ Dépôts

340 agences et 10 business centers en France, en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

Caisse d'Épargne Hauts de France est une entité du Groupe BPCE, deuxième acteur bancaire en France et quatrième de la zone euro en matière de fonds propres. Fort de 100 000 collaborateurs, le Groupe accompagne 35 millions de clients dans le monde : particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales.

En France, BPCE opère dans la banque de proximité et l'assurance via ses deux grands réseaux, à savoir Banque Populaire et Caisse d'Épargne, ainsi qu'au travers de la Banque Palatine et d'Oney. A l'international, il déploie ses expertises en matière de gestion d'actifs et de fortune avec Natixis Investment Managers, ainsi qu'en banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking.

La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière, qui lui attribue les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective négative), Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rôle

Le Conseil d'administration est chargé de définir la stratégie générale de l'institution, de veiller à sa mise en œuvre et d'en assurer le suivi. Il supervise la gestion des risques, la solidité financière et la conformité aux exigences réglementaires, notamment en matière de gouvernance, de prudence et d'éthique. Dans ce cadre, il agit dans l'intérêt à long terme de la banque, de ses clients, de ses actionnaires et de l'ensemble des parties prenantes.

Le Conseil d'administration de Nagelmackers regroupe les administrateurs membres du Comité de Direction et les administrateurs non-exécutifs.

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'administration est composé comme suit :

COMITÉ DE DIRECTION	ADMINISTRATEURS NON-EXÉCUTIFS	
MME. PEGGY BRIONE CEO	MR. LAURENT ROUBIN Chairman	MR. PIERRE ETIENNE
MME. BEATRIJS VAN DE CAPPELLE	MME. KATRIEN VANHULLE	MR. BRUNO COLMANT
MR. JONATHAN VAN MALLEGHEM	MME. VALÉRIE RAYNAUD	

	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE DIRECTION	COMITÉ D'AUDIT	COMITÉ DE RISQUE	COMITÉ DE REMUNÉRATION	COMITÉ DE NOMINATION
Mr. Laurent Roubin	★		●		●	●
Mme. Peggy Brione	●	★ CEO				
Mme. Beatrijs Van de Cappelle	●	●				
Mr. Jonathan van Malleghem	●	●				
Mme. Katrien Vanhulle	●		★	●		●
Mr. Pierre Etienne	●		●	★	●	
Mme. Valérie Raynaud	●			●	★	●
Mr. Bruno Colmant	●			●		★

● Administrateur non-exécutif ● Administrateur exécutif ★ Président

COMITÉ DES RISQUES

Le Comité des risques assiste le Conseil d'administration dans la supervision du cadre global de gestion des risques de la banque. Conformément à l'article 29 de la loi du 25 avril 2014, il examine la stratégie en matière de risques et l'appétence au risque, suit l'exposition aux risques significatifs et évalue l'adéquation des dispositifs de contrôle et de gestion des risques. Il veille à ce que les décisions stratégiques soient cohérentes avec le profil de risque et la situation financière de l'établissement.

Au 31 décembre 2025, les membres du Comité des risques répondent aux exigences de compétence visées à l'article 29 de la loi bancaire du 25 avril 2014.

COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit soutient le Conseil d'administration dans sa mission de surveillance de l'information financière et du système de contrôle interne. En application de l'article 28 de la loi du 25 avril 2014, il supervise le processus d'élaboration des comptes, l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques relatifs à l'information financière, ainsi que les travaux et l'indépendance des fonctions d'audit interne et des commissaires. Il contribue à la fiabilité et à la transparence de l'information financière publiée.

Au 31 décembre 2025, les membres du Comité d'audit répondent aux exigences de compétence visées à l'article 28 de la loi bancaire du 25 avril 2014.

COMITÉ DES NOMINATIONS

Le Comité des nominations assiste le Conseil d'administration en matière de gouvernance et de composition des organes de direction. Conformément à l'article 31 de la loi du 25 avril 2014, il évalue l'aptitude individuelle et collective des administrateurs et des dirigeants effectifs, formule des recommandations en matière de nominations et de renouvellements, et veille à une planification adéquate de la succession, dans le respect des exigences réglementaires et de diversité.

Au 31 décembre 2025, les membres du Comité des nominations répondent aux exigences de compétence visées à l'article 31 de la loi bancaire du 25 avril 2014.

COMITE DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration et la supervision de la politique de rémunération de la banque. En vertu de l'article 30 de la loi du 25 avril 2014, il veille à ce que les politiques et pratiques de rémunération soient compatibles avec une gestion saine et efficace des risques, alignées sur la stratégie et les intérêts à long terme de l'établissement, et conformes aux exigences prudentielles et de gouvernance applicables.

Au 31 décembre 2025, les membres du Comité des rémunérations répondent aux exigences de compétence visées à l'article 30 de la loi bancaire du 25 avril 2014.

BONNE GOUVERNANCE

MANDATS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à l'auditeur externe et à tous les administrateurs pour l'exercice de leur mandat pendant et au titre de l'exercice 2025.

Le Conseil d'administration n'a pas connaissance de transactions ou de décisions relevant de sa compétence par lesquelles un membre du Conseil aurait eu directement ou indirectement un intérêt patrimonial contraire à une telle décision ou transaction.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Dans le cadre des actions résultantes d'inspections précédentes, la banque poursuit en 2026 les échanges avec les autorités compétentes par rapport aux constats formulés sur la période inspectée et assure que les actions requises ont bien été complétées.

PARCOURS DES ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE

Nouveaux administrateurs non-exécutifs

LAURENT ROUBIN **PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Laurent Roubin est ingénieur diplômé de l'École Centrale Paris, titulaire d'un DESS de l'Université Paris IX Dauphine et d'un Executive Program à Stanford. Il débute sa carrière en 1992 au sein du groupe BNP Paribas, puis rejoint PriceWaterhouseCoopers pour intervenir sur des projets de transformation pour des groupes bancaires et d'assurance. En 2002, il est nommé membre du directoire de la Caisse d'Épargne du Pas-de-Calais, en charge des finances et des risques. Nommé Directeur Général Adjoint de Natixis Asset Management en 2005, il poursuit son parcours chez BPCE SA à partir de 2008 pour structurer la filière Banque de Développement Régional et superviser le développement commercial des Caisses d'Épargne. De 2011 à 2016, il est président du directoire de la Caisse d'Épargne de Picardie, puis devient membre du directoire de BPCE, Directeur Général en charge du pôle Banque de Proximité et Assurance. Président de la Caisse d'Épargne Hauts de France depuis 2018, il exerce également des mandats institutionnels, notamment en tant que vice-président de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne et administrateur de Natixis.



VALÉRIE RAYNAUD **ADMINISTRATRICE NON-EXÉCUTIVE**

Valérie Raynaud est diplômée de l'Institut Supérieur de Gestion et de l'ENSAE (certification gestion Actif-Passif). Elle débute sa carrière au sein du Groupe SODIMAIL à Rouen, puis rejoint la Caisse d'Épargne Ile de France Ouest où elle occupe pendant quinze ans des fonctions de direction du développement et siège au comité exécutif. Elle poursuit comme Directrice Marketing Distribution (comité exécutif) à la Caisse d'Épargne Ile de France (2008-2012), avant d'intégrer successivement les directoires des Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne, Caisse d'Épargne Picardie et Caisse d'Épargne Hauts de France, où elle est actuellement membre du directoire en charge du Pôle Banque de Détail. Elle exerce également plusieurs mandats institutionnels, notamment au sein de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, de la Fondation d'Entreprise Caisse d'Épargne Hauts de France, et de divers conseils d'administration.



¹ mandat effectif à partir du 10.03.2025.

BRUNO COLMANT
ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT NON EXÉCUTIF

Bruno Colmant est titulaire d'un doctorat en économie appliquée de l'Université Libre de Bruxelles, d'un Master of Science de l'Université Purdue (États-Unis), ainsi que de deux masters (l'un en économie appliquée de l'Université Libre de Bruxelles et l'autre en fiscalité de l'ICHEC). Il a occupé des postes de direction chez Roland Berger Consulting, à la Fondation contre le Cancer (CEO), à la Banque Degroof Petercam (CEO), chez ING (CFO), chez AGEAS (Directeur Général adjoint), et à la Bourse de Bruxelles, où il a été Président-Directeur Général et membre du Comité Exécutif de la Bourse de New York (NYSE). Il est membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés, dont I-Care, ainsi que des holdings cotées New Tree et Brederode, dont il est le Président. Il siège également au conseil de diverses organisations caritatives, notamment la Fondation contre le Cancer et la Fondation belge contre le Diabète, dont il est le Président. Membre de l'Académie Royale de Belgique, il est l'auteur de plus de 90 livres, principalement dans les domaines de l'économie financière et de la politique monétaire. Il enseigne dans plusieurs universités.



KATRIEN VANHULLE
ADMINISTRATRICE INDÉPENDANTE NON EXÉCUTIVE

Katrien Vanhulle a obtenu un Master en sciences économiques appliquées avec spécialisation en finances à la KU Leuven. Au cours de sa carrière professionnelle, Katrien a acquis une vaste expérience, tant dans le secteur financier que dans divers autres secteurs. Elle a commencé sa carrière à la Générale de Banque et a ensuite travaillé comme consultante senior chez PWC Consultancy Services. Chez DHL, elle a occupé différents rôles au sein du département financier et de la gestion de projets. Par la suite, elle a exercé des fonctions de direction chez Oracle Belgium, TriFinance et Nikon Metrology. Chez LeasePlan Belgium, elle a acquis de l'expérience en tant que directrice financière ainsi qu'en tant que directrice commerciale. Elle a contribué chez LeasePlan à la transition vers le statut bancaire. À la Banque ING, elle a occupé des postes de direction aussi bien dans les ressources humaines que dans la finance, où elle était notamment responsable du Finance Business Advice pour le segment Business Banking en Belgique et aux Pays-Bas. Depuis plusieurs années, Katrien est aujourd'hui CFO du groupe Liantis. Katrien possède également une vaste expérience en tant qu'administratrice exécutive, mais aussi comme administratrice non exécutive et membre du comité d'audit au sein de différentes organisations, dont récemment De Lijn.



**PIERRE ETIENNE
ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT NON EXÉCUTIF**

Pierre Etienne est Ingénieur Civil en Mathématiques Appliquées de l'Université Catholique de Louvain. Il a ensuite obtenu un MBA à l'Université de Chicago. Il a fait la majorité de sa carrière au Luxembourg où il a débuté en 1987 au sein de la Banque Degroof. Il a travaillé, au Luxembourg, pour plusieurs acteurs de renom tels Indosuez, Paribas, Istituto Mobiliare Italiano (IMI), BGL BNP Paribas et Pictet. Dès la moitié des années 90, il a fait partie des organes de Direction des acteurs pour lesquels il travaillait. En 2002, il rejoint la Direction de la Banque Pictet à Luxembourg, tête de pont au sein de l'UE du Groupe genevois Pictet, pour en devenir CEO et administrateur délégué en 2010. Son mandat exécutif au sein de Pictet s'est achevé fin 2023. Début 2024, il devient administrateur non exécutif de la société de gestion de Pictet à Luxembourg, FPSE. Au Luxembourg, il a également été Président du Private Banking Group Luxembourg (PBGL) de 2015 à 2023, et Vice-Président du Conseil d'administration de l'Association des Banques et Banquiers Luxembourgeois (ABBL) de 2020 à 2023. Il est encore membre du Conseil d'administration de la Fondation ABBL pour l'éducation financière.



PARCOURS DES ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE

Administrateurs exécutifs



MME PEGGY BRIONE
Chief Executive Officer

Mme Peggy Brione est titulaire d'un Master en droit privé de la Faculté de Droit de Nancy, d'un DEA en droit social interne, européen et international de l'Université de Strasbourg, ainsi que d'un Master 2 en audit RH et organisationnel obtenu à l'IAE de Nancy dans le cadre d'une formation continue.

Elle débute sa carrière en 2002 comme juriste en droit social avant de rejoindre Start People en 2004, où elle accompagne le réseau d'agences, assure la gestion des contentieux sociaux et participe aux négociations avec les grands comptes.

En 2008, elle intègre la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne en tant que Responsable du Département Affaires Sociales, puis devient Directrice des Ressources Humaines de la Caisse d'Épargne Picardie en 2015. Elle poursuit son parcours à l'AFPA Grand Est à partir de 2017, où elle contribue à des projets de transformation.

En 2019, Mme Brione rejoint la Caisse d'Épargne Hauts de France en tant que Directeur Général Adjoint, responsable du pôle Talents, Culture et Environnement. En avril 2021, elle devient Membre du Directoire – pôle Culture, Talents & Transformation, une fonction stratégique qu'elle occupera durant plus de quatre ans et au sein de laquelle elle accompagne profondément la transformation de l'institution.

En juillet 2025, la Banque Centrale Européenne confirme officiellement sa nomination en tant que Chief Executive Officer et membre du Conseil d'Administration de Nagelmackers, renforçant ainsi la continuité stratégique entre CEHdF et la banque.

PARCOURS DES ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE

Administrateurs exécutifs



MME BEATRIJS VAN DE CAPPELLE
Chief Credit & Financial Officer

Mme Beatrijs Van de Cappelle est titulaire d'un master en sinologie de l'université de Louvain et d'un MBA de l'université d'Anvers. Elle débute sa carrière dans le milieu bancaire en 1991 à la Générale de Banque, où, après son stage national, elle a exercé différentes fonctions dans les crédits, qui est son principal domaine d'expertise. Elle a également dirigé plusieurs projets de changement transfrontaliers et en Belgique au sein du groupe Fortis.

En 2009, Mme Van de Cappelle quitte le groupe Fortis et rejoint BKCP Banque (une filiale à l'époque de Crédit Mutuel Nord Europe) en tant que directrice des crédits et du contentieux. Outre les activités opérationnelles, elle supervise également la migration des plateformes informatiques belges vers les systèmes du groupe français.

En 2017, Mme Van de Cappelle rejoint Nagelmackers en tant que Directeur Crédits, avant d'être nommée Chief Credit and Finance Officer en 2020, en tant qu'administrateur exécutif responsable pour les domaines Finance, Opérations et Crédits.

PARCOURS DES ADMINISTRATEURS DE LA BANQUE

Administrateurs exécutifs



M. JONATHAN VAN MALLEGHEM*
Chief Risk Officer

Jonathan Van Mallegheem dispose de quinze années d'expérience au sein de fonctions risques et en tant que consultant. Il a notamment mené plusieurs missions de transformation de la fonction de gestion des risques.

Il a débuté sa carrière au sein de BNP Paribas Fortis et ABN AMRO, avant de développer son expertise en gestion des risques comme consultant spécialisé chez Advantage Reply et Deloitte. Avant de rejoindre Nagelmackers, Jonathan était chez Degroof Petercam, où il a successivement assuré la coordination réglementaire puis la gestion des risques non financiers.

Jonathan est diplômé d'un master avancé en marchés financiers de la Solvay Brussels School of Economics and Management.

M. YVES VAN LAECKE
Chief Commercial Officer

Le mandat de M. Van Laecke a pris fin le 31 décembre 2025.



AUTRES MENTIONS LÉGALES

AUTRES MENTIONS LÉGALES

La banque n'a pas d'agences à l'étranger. La banque n'a pas mené d'activités spéciales liées à la recherche et au développement en 2025. Aucun autre événement n'a été identifié.

Bruxelles, le 10 avril 2026
- Le Conseil d'administration

LAURENT ROUBIN
Président du conseil d'administration

PEGGY BRIONE
Chief Executive Officer

1851

Private banking since 1747

